

## Syndicat penitentiaire des surveillants corps d'encadrement et d'application

## Centre Pénitentiaire de PERPIGNAN

## Encore plus fourbe, plus hypocrite en 2025?

Ce Mercredi 31 Décembre 2024, une extraction médicale d'urgence est déclenchée par l'USMP vers 9h00.

A 9h30, les pompiers arrivent et un équipage de 3 ELSP prennent en charge le détenu faisant l'objet d'une Escorte 2 ayant un « CV » impressionnant comportant multiples incarcérations, vol en réunion avec violence et usage ou menace d'une arme, violence sur personne dépositaire de l'autorité publique, agression sexuelle, extorsion par violence, multiples agressions, refus de réintégrer, rébellion...

En arrivant en chambre sécurisé de l'hôpital de Perpignan vers 10H00, la responsable de l'opération chirurgicale demande aux Surveillants les raisons de leur retard... ?!?!?!

Quel retard?! Les agents restent un instant dans l'incompréhension avant que la responsable leur confirme avoir fait une demande d'hospitalisation de jour la veille et de surcroit, confirmée par l'USMP, pour une présentation du détenu planifiée à 8H30.

Rebelotte, une fois de plus, voici mise en évidence « la technique » ou plutôt « la magouille » trop employée par l'USMP qui consiste à maquiller une hospitalisation de jour en une extraction d'urgence. Utilisant les ressources à mauvais escient, il est honteux notamment de prendre les pompiers pour des taxis, ils ont sûrement de vraies urgences vitales à gérer en ce 31 décembre.

Toute l'organisation de cette mission va donc évoluer en désastre sécuritaire, le passage au bloc opératoire sera fixé pour 14h00 et le retour en chambre sécurisé effectif qu'à 17h30.

Résultat : Une relève de nuit sera organisée, et les Surveillants de détention vont devoir commencer leur dernière nuit de l'année à moins 3.

Les 3 Surveillants seront de retour sur le CP vers 22h45.

Voilà comment les libertés, les agissements hypocrites de l'USMP impactent l'ensemble des acteurs et viennent directement nuire à la sécurité d'un établissement aux effectifs pénitentiaire réduits.

Madame la Directrice serait fort inspirée de mettre un coup d'arrêt à ces pratiques indéniablement volontaires de la part de l'USMP provoquant, sans scrupule, une désorganisation générale.

Souhaitons que cette année 2025 apporte enfin les marques de sagesse par compréhension des problématiques d'effectifs que rencontre l'établissement, afin que les prochaines extractions médicales soient exécutées conjointement et en bonne intelligence.